

# LES PREMIERS PAS VERS LE DÉSISTEMENT : DES CHANGEMENTS SUBTILS DANS LA TRAME NARRATIVE DES JEUNES ADULTES JUDICIARISÉS

---

Isabelle F.-Dufour, PhD,  
professeure titulaire en  
psychoéducation

ET

Julie Marcotte, PhD, professeure  
titulaire en psychoéducation



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

UQTR



Université du Québec  
à Trois-Rivières

POURQUOI SE PRÉOCCUPER  
DES TRAJECTOIRES DE  
DÉSISTEMENT DU CRIME  
DES JEUNES ADULTES EN  
PARTICULIER?

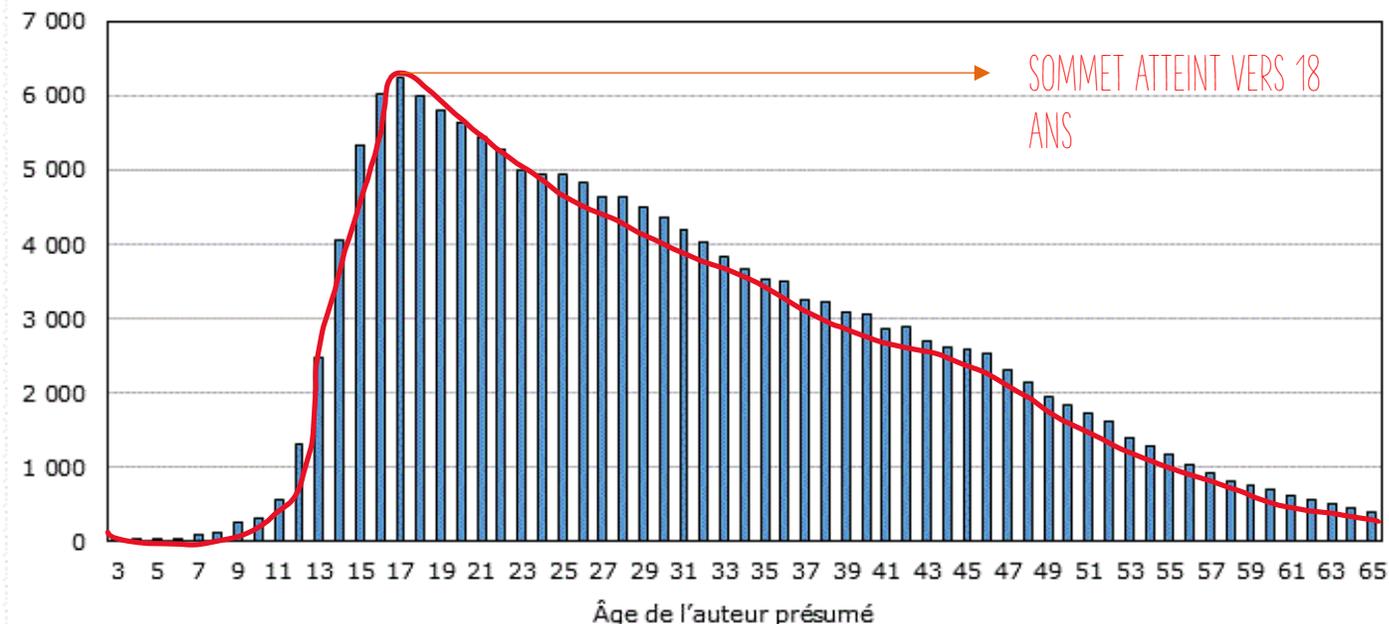
---



# LA COURBE DE LA CRIMINALITÉ TELLE QU'ON LA CONNAIT DEPUIS 200 ANS

**Graphique 3**  
**Taux d'auteurs présumés de crimes, selon l'âge de l'auteur présumé, 2014**

taux pour  
100 000 personnes

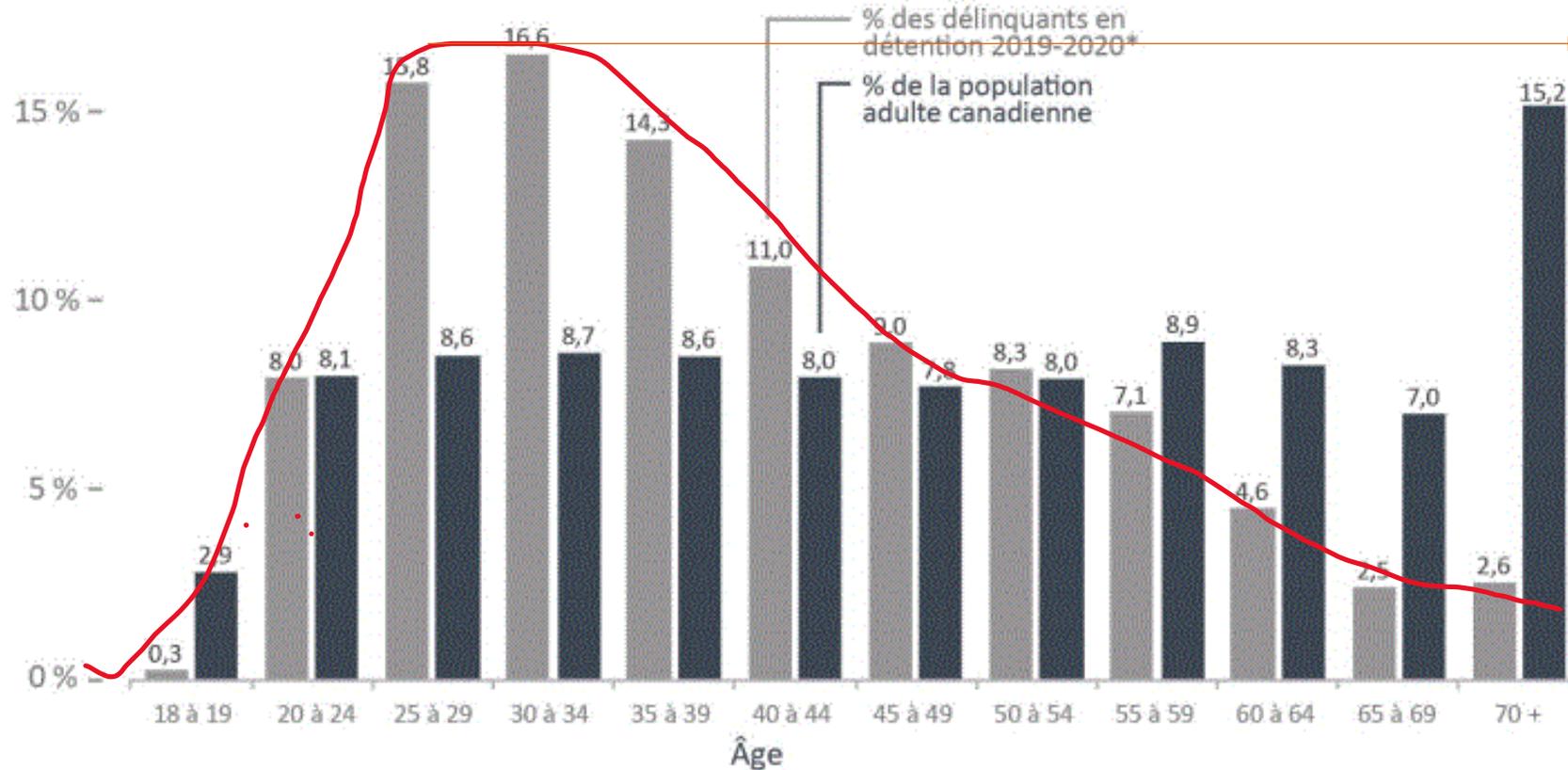


**Note :** Les taux représentent toutes les infractions au *Code criminel* (sauf les délits de la route). Les taux sont calculés pour 100 000 personnes à chaque âge. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2014.

# ET TELLE QU'ELLE EST DÉSORMAIS...

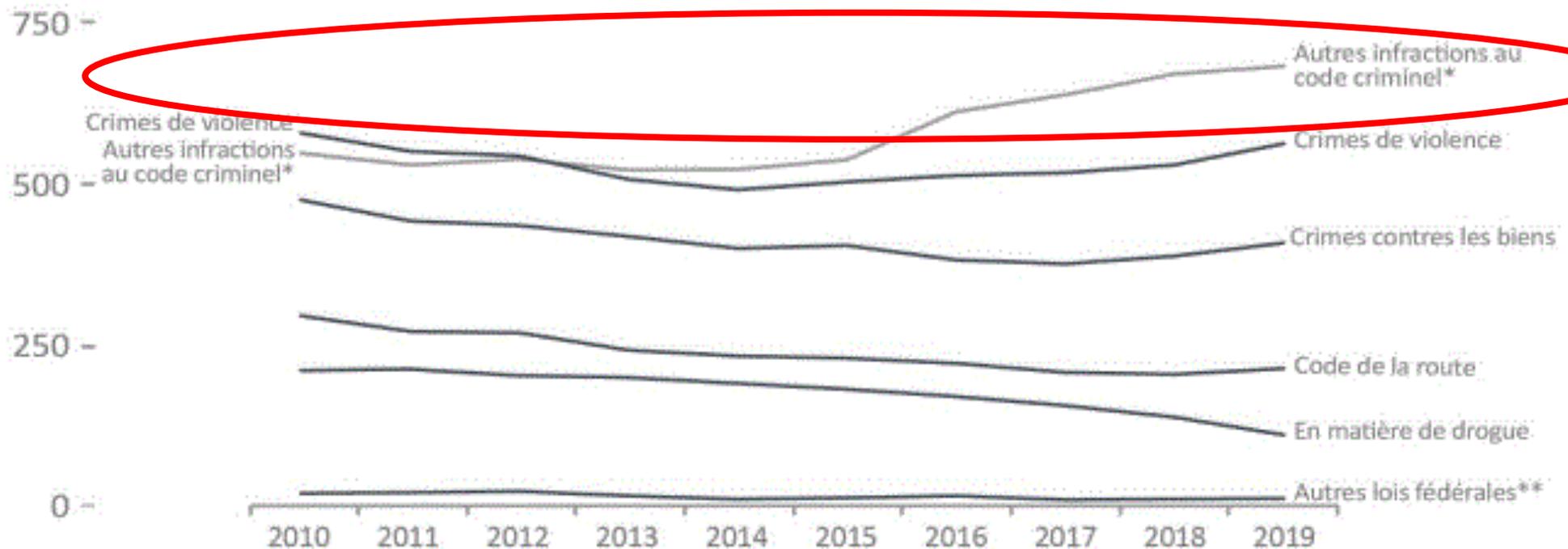
Figure C8 Pourcentage de délinquants en détention\* (2019-2020) par rapport à la population adulte canadienne  
20 % -



Le sommet est désormais atteint entre 25 et 30 ans. C'est un phénomène inédit puisque la COURBE de la criminalité était demeurée relativement stable depuis 200 ans.

# POURQUOI LES JEUNES ADULTES SONT SANCTIONNÉES?

## Types d'infraction



Source : [Tableau 35-10-0177-01](#), Programme de déclaration uniforme de la criminalité, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada.

# UNE ENTRÉE PAR LA PORTE DE DERRIÈRE... (TRAVIS ET FISCHER, 2015)

Tableau A6 Accusations portées en vertu du Code criminel et d'autres lois fédérales\*

Type d'accusation :	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Crimes contre la personne</b>	<b>79 771</b>	<b>80 824</b>	<b>85 112</b>	<b>89 172</b>	<b>81 024</b>
Voies de fait simples (niveau 1)	30 336	30 494	31 647	35 118	31 720
Voies de fait graves (niveaux 2 et 3)	18 439	18 900	20 201	20 806	19 196
Proférer des menaces	15 074	14 879	15 261	13 913	12 690
Harcèlement criminel	3 236	3 345	3 538	3 749	3 245
Autres crimes contre la personne	2 685	2 844	3 109	3 278	3 222
Vol qualifié	3 223	3 358	3 576	3 535	2 968
Homicides et crimes connexes	289	259	364	377	314
Tentative de meurtre	177	206	203	202	190
Autres crimes sexuels	3 475	3 695	3 950	4 346	3 853
<b>Crimes contre les biens</b>	<b>79 984</b>	<b>81 187</b>	<b>85 467</b>	<b>82 539</b>	<b>72 354</b>
Vol	34 913	35 197	36 138	32 713	27 900
Méfait	12 340	12 411	12 955	13 167	11 949
Fraude	11 314	11 476	12 728	12 601	10 777
Recel	10 552	10 929	11 646	11 983	10 371
Introduction par effraction	8 994	9 325	9 968	9 707	8 933
Autres crimes contre les biens	1 871	1 849	2 032	2 368	2 424
<b>Administration de la justice**</b>	<b>77 528</b>	<b>78 195</b>	<b>80 940</b>	<b>73 794</b>	<b>66 773</b>
Non-respect d'une ordonnance	32 978	33 290	34 632	30 064	27 226
Manquement aux conditions de la probation	30 228	30 396	30 955	29 010	25 689
Défaut de comparaître	3 891	4 113	4 442	4 156	4 284
Illégalement en liberté	2 588	2 591	2 693	2 873	2 676
Autres infractions liées à l'administration de la justice	7 843	7 805	8 218	7 691	6 898

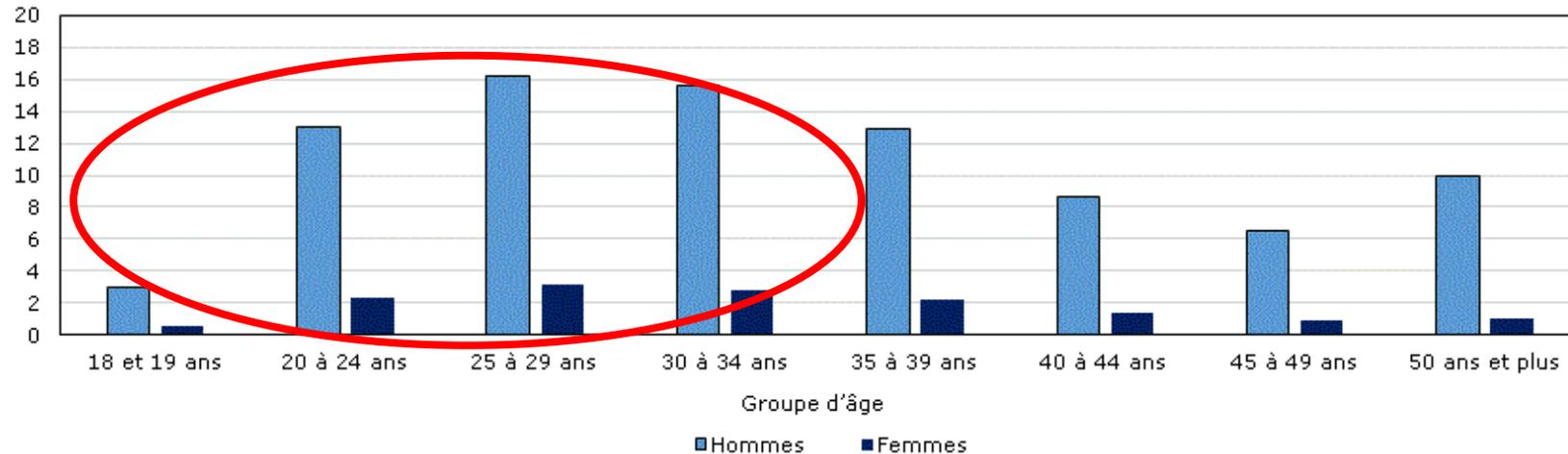
# UNE ENTRÉE QUI TOUCHE PARTICULIÈREMENT LES JEUNES ADULTES

Environ 50 % des détenus au Canada sont des jeunes adultes

Graphique 2

Admissions d'adultes à la détention dans un établissement provincial ou territorial, selon le groupe d'âge et le sexe, 2018-2019

pourcentage



**Note :** Des données supplémentaires sont offertes dans les tableaux 35-10-0015 et 35-10-0017 de Statistique Canada. L'âge représente l'âge de la personne au moment de l'admission. Les admissions aux fins des enquêtes du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités sont comptées chaque fois qu'une personne commence une période de surveillance quelconque dans un établissement correctionnel ou dans la collectivité. Ces données décrivent et mesurent le cheminement des personnes dans les services correctionnels au fil du temps. La même personne peut figurer plusieurs fois dans les comptes d'admissions. Cela se produit lorsqu'elle change de statut correctionnel (p. ex. de la détention provisoire à la détention après condamnation) ou lorsqu'elle réintègre le système plus tard au cours de la même année. Exclut les admissions d'adultes dont le sexe ou l'âge était inconnu.

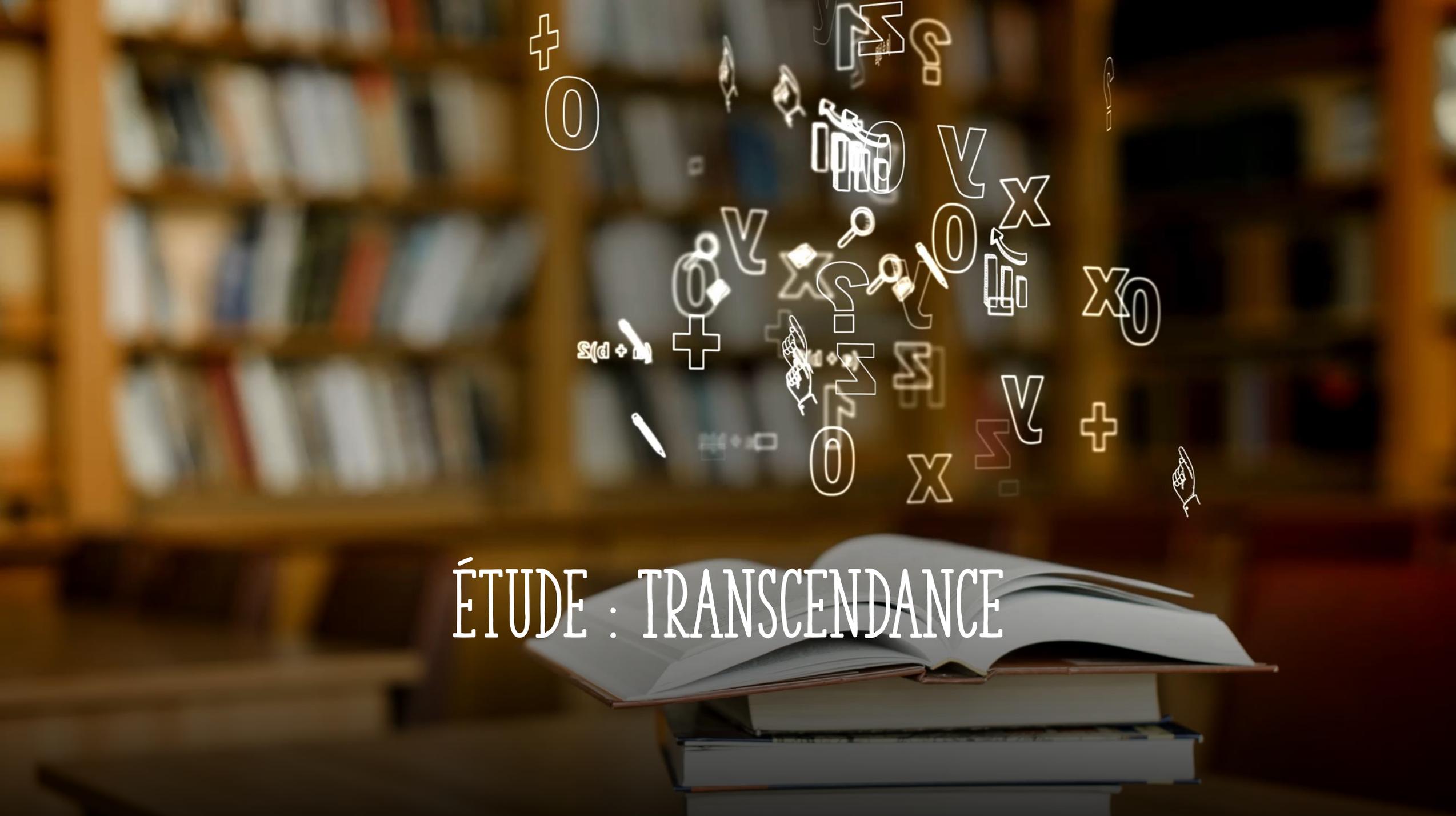
**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Enquête sur les services correctionnels pour adultes, Enquête intégrée sur les services correctionnels et Enquête sur les services correctionnels canadiens.

# ET QUI ENTRAINE UNE SPIRALE...

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	Nouveau contact avec les SCQ (avec ou sans condamnation) <sup>12</sup>	Taux de récidive/reprise		
			Nouvelle condamnation	Nouvelle incarcération	Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des libérés	100 % (8 960)	60 % (5 415)	54 % (4 808)	42 % (3 755)	2 % (202)
Sexe					
Femmes	10 % (872)	59 % (518)	53 % (465)	39 % (338)	1 % (5)
Hommes	90 % (8 088)	61 % (4 897)	54 % (4 343)	42 % (3 417)	2 % (197)
Âge à l'admission					
18-24	19 % (1 720)	73 % (1 261)	65 % (1 125)	50 % (857)	3 % (51)
25-34	27 % (2 439)	64 % (1 561)	56 % (1 368)	44 % (1 071)	2 % (51)
35-44	26 % (2 358)	61 % (1 447)	55 % (1 290)	43 % (1 000)	2 % (46)
45 et +	27 % (2 443)	47 % (1 146)	42 % (1 025)	33 % (818)	2 % (54)
Origine					
Allochtone	94 % (8 436)	60 % (5 036)	53 % (4 455)	41 % (3 487)	2 % (192)
Autochtone <sup>13</sup>	6 % (524)	72 % (379)	67 % (353)	51 % (268)	2 % (10)

Ont les plus haut taux de récidive et de nouvelle incarcération chez l'ensemble des détenus québécois

- Lalande, P., P. Dolmaire et R. Lévesque (2018). La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011. Québec : Direction générale adjointe aux programmes, au conseil et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec, 112 p.

The background is a blurred image of a bookshelf filled with books. In the foreground, a stack of books is shown, with the top one open. Floating above the books are various white and yellow mathematical symbols and icons, including plus signs, zeros, question marks, infinity symbols, and a hand holding a pen. The overall theme is education and learning.

# ÉTUDE : TRANSCENDANCE



# LA TRAME NARRATIVE DES JEUNES

---

- Des jeunes adultes qui ont fait l'expérience de la judiciarisation (8 femmes (moyenne de 28 ans) et 20 hommes (moyenne de 24 ans) ont raconté leur vie comme s'il s'agissait d'un livre en indiquant les moments les plus difficiles, les plus positifs, les points tournants dans leur trajectoire, leur vision de l'avenir et le cas échéant des moments où ils ont vécu une épiphanie (McAdams, 1993);
- Ces jeunes n'ont pas terminé leurs études de niveau secondaire (67,8%), sont principalement prestataires d'aide sociale (57,1%) et la majorité n'ont pas encore d'enfant (75%)



# LES CRIMES COMMIS PAR CES JEUNES

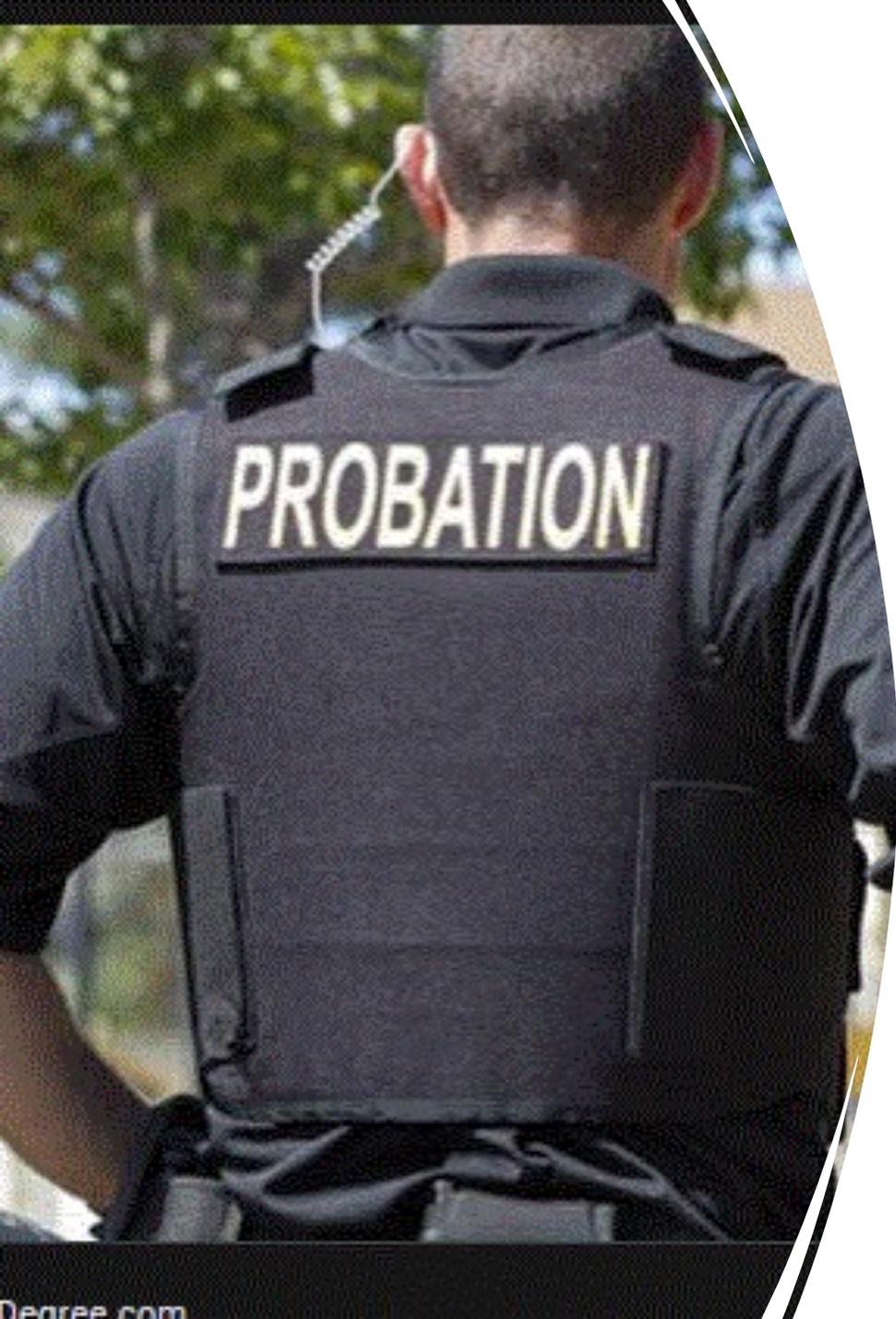
---

- En plus des nombreux manquements, les jeunes ont été sanctionné.es pour:
  - des crimes en lien avec la possession de drogues en vue d'en faire le trafic (32%);
  - des crimes violents contre la personne (voies de fait ou séquestration) (28.5%)
  - des crimes contre la propriété (vol simple et vol à main armée) (11%)
  - ainsi que gangstérisme, fabrication de bombes artisanales et possession de pornographie juvénile.

# LES JEUNES ADULTES ONT ÉTÉ SOUMIS.ES À

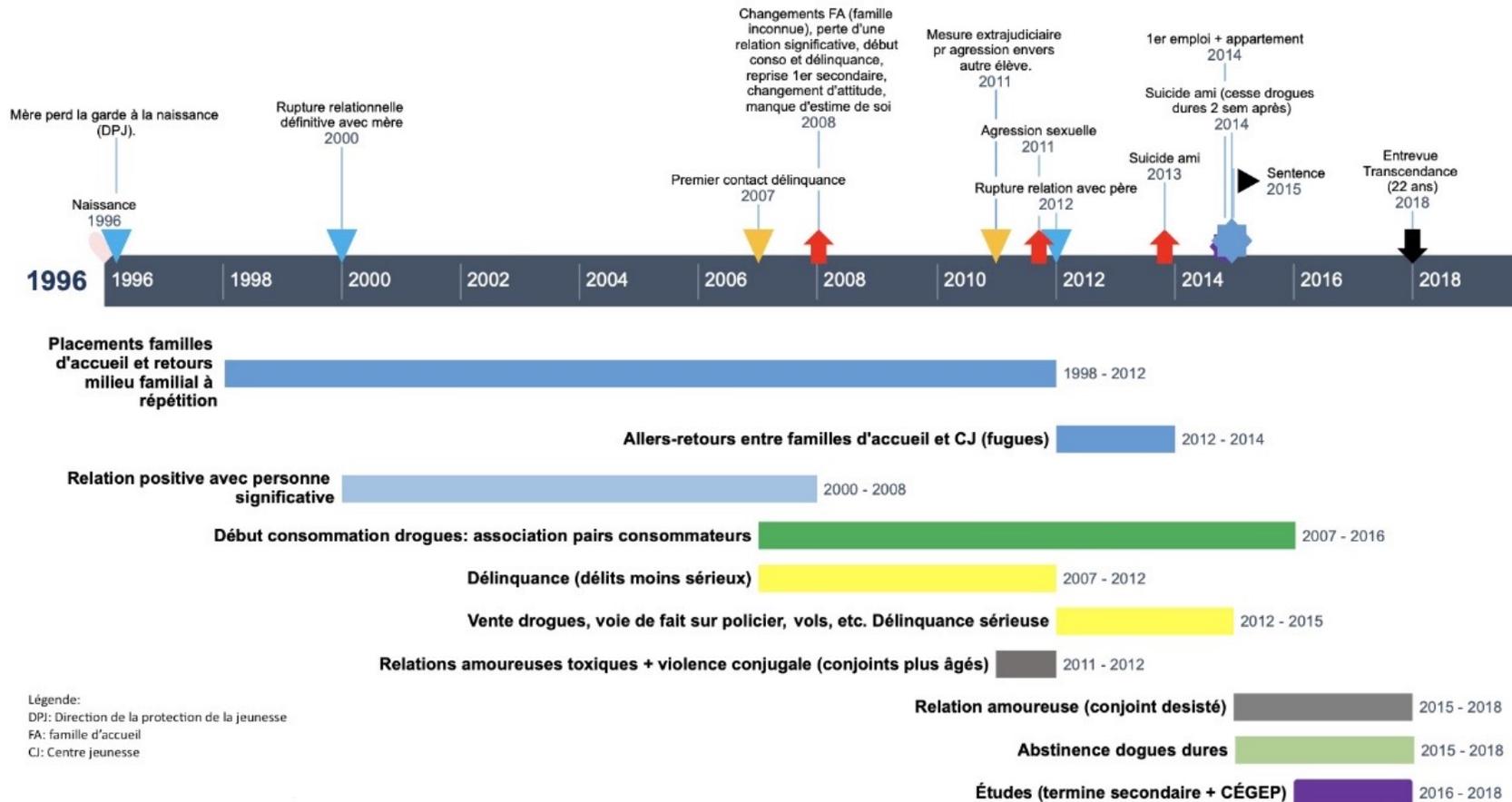
---

- Des probations (39,2%)
- Des mesure extrajudiciaire (principalement obligation à suivre une thérapie) (21,4%)
- Cinq répondant.es n'ont jamais été sanctionné.es
- Quatre ont fait l'expérience de la prison
- Quatre ont reçu un autre type de sanction (avertissement, travaux communautaires, etc.)



# LES DONNÉES ONT ÉTÉ ANALYSÉES SELON DE TRAJECTOIRES TEMPORELLES (FIORELLI, CHAXEL ET MOITY MAÏZI, 2014)

## Ligne de vie femme désistée



# PUIS, UN RÉCIT PHÉNOMÉNOLOGIQUE (PAILLÉ ET MUCCHIELLI, 2012) A ÉTÉ CRÉÉ POUR CHAQUE PARTICIPANT.E

---

- **Récit phénoménologique de G32 (entrevue de 89 minutes)**

G32 considère sa mère et les hommes qui ont partagé sa vie pendant certains moments comme des anti-exemples puisqu'ils consommaient des substances psychoactives et avaient un mode de vie criminalisé. Malgré cela, il débute sa consommation de drogue lorsqu'il commence à travailler à l'aube de l'âge adulte. Cette consommation va rapidement s'aggraver, car G32 estime qu'elle permet de masquer des aspects de sa personnalité qui lui déplaisent — traits qu'il considère être à l'origine de l'intimidation de ses camarades lorsqu'il était adolescent. Suite à la perte de son emploi, G32 se prostitue pour survivre pendant environ deux ans et, à ce moment, la consommation a plutôt un effet anesthésiant. Il se joint ensuite à son frère criminalisé avec qui il commet des délits pendant environ trois ans. Au cours de cette période, la consommation l'aide surtout à passer à l'acte. Las de ce mode de vie, G32 déménage en espérant un nouveau départ. Il trouve quelques emplois, mais rien de stable. Il vole son employeur, se fait arrêter et incarcérer peu de temps après. Au moment de l'entrevue, G32 a été transféré de la prison à un centre de traitement de la toxicomanie. Il souhaite reprendre ses études, déménager loin de sa famille et maintenir son abstinence.



LES JEUNES ADULTES PEUVENT-ILS SE DÉSISTER DU CRIME?



# CEUX ET CELLES QUI N'Y PARVIENNENT PAS 3 JEUNES FEMMES ET 4 JEUNES HOMMES

- 
- Leurs récits de vie teintés de violences subies au sein de leur famille et, ensuite, dans leurs relations amoureuses;
  - Leurs récits de vie sont incohérents, semés d'anachronismes, de contradictions. C'est comme si plusieurs vies étaient vécues en parallèle. Ils sont aux prises avec des troubles mentaux qui les empêchent de voir comment ils pourraient vivre autrement :
  - G41 : « J'ai peur d'être agressif, même si je ne le veux pas. J'ai des bulles qui pètent dans le cerveau genre. Ça j'en ai gros. J'ai gros de pilules prescrites. J'ai commencé à entendre des voix dans ma tête. C'est bizarre. Ils me donnent des médicaments, pis c'est ça... »;
  - F36 : « Moi je suis rendue agressive, impulsive, le trouble de personnalité extrême. Je ne sais pas qui je suis. Je ne sais même pas c'est quoi prendre soin de moi. Même les psychologues ne me rappellent pas, parce que je suis trop agressive ».



## CEUX QUI NE PERÇOIVENT PAS CE QUE CELA LEUR APPORTERAIT 5 HOMMES

- 
- Pour eux, la criminalité est devenue une échappatoire, une forme de reconnaissance, un rôle social, un revenu;
  - Leur identité de contrevenant est pleinement assumée et ils ne comprennent pas la réaction sociale : G36 : « Mon petit gars, la mère essaie de m'enlever mes droits d'accès. Mais ça ne marchera pas, parce que j'ai jamais violenté une femme, j'ai jamais battu un enfant. Elle dit: « il fait des délits ». Ben oui! Je fais des délits, mais je reviens à la maison le soir! »;
  - Pour eux, même l'expérience de l'incarcération est redéfinie de manière positive : « Je suis habitué de l'autre bord, en cage. Hier matin, je pensais combien je suis bien en cage. Le silence, la paix, pas tout le monde qui parle »;
  - Dans une telle logique, il est peu probable que les sanctions les mènent vers le désistement.



## CEUX ET CELLES QUI Y SONT PARVENU.ES 3 FEMMES ET 3 HOMMES

- 
- Pour eux, elles: la criminalité est loin derrière;
  - Pour plusieurs, c'est la peur de mourir (surdose, suicide, homicide) qui les amène à changer de vie. Pour eux, c'est la voie de la rescolarisation qui devient la planche de salut vers un avenir meilleur (plusieurs se dirigent vers la relation d'aide);
  - Pour d'autres, ce sont vraiment les expériences avec d'autres personnes détenues par le biais de l'art thérapie ou encore par la formation professionnelle offerte pendant les incarcérations qu'ils trouveront un sens à leur vie : G43: « Je suis allé chercher tous les préalables pour faire mon cours de métier. J'ai aussi fait une thérapie. Ça m'a aussi rapproché de ma mère qui venait me voir à chaque semaine (en prison). Ma blonde m'a suivi ici (nom d'une autre ville). On a un appartement pas loin d'ici. J'ai abandonné mon cercle d'amis. Je vais m'en faire un autre... ».



## CEUX QUI ESSAIENT DE SE DÉSISTER 2 FEMMES ET 8 HOMMES

---

- Ils et elles se situaient dans un entredeux lors du partage de leur récit de vie;
- Pour eux et elles, il est très difficile d'utiliser les ressources d'aide qui leur sont offertes : G42 : « C'est difficile, car ça veut dire refaire confiance au gouvernement, comme les services sociaux pis tout ça. Tu sais, j'ai beaucoup de difficulté avec l'autorité. Il faut donc que je commence à refaire confiance à l'autorité. Que c'est pas eux les méchants. C'est moi qui a décidé de devenir un bandit »;
- En plus d'une crainte envers les « autres », pendant cette étape critique, les jeunes doivent parvenir à se défaire de leur identité de contrevenant : G38 : « Quand j'étais dans ma cage, j'ai pris conscience que toute ma vie, je me suis dit que je n'allais pas être comme mon père. Mais en fait, je suis pareil que lui, même pire. Ça, m'a fait vraiment de la peine, parce que mon père je l'ai vu comme un sale toute ma vie ».



## LES DÉSISTEURS EN DEVENIR, RÉALISENT NÉANMOINS QU'ILS DOIVENT SE DÉPARTIR DE LEUR IDENTITÉ NÉGATIVE POUR POUVOIR POURSUIVRE LEUR PROCESSUS DE DÉSISTEMENT : « JE COMMENCE À ME PLIER AUX VALEURS DE LA SOCIÉTÉ, ET JE DOIS OUBLIER... » (G39)

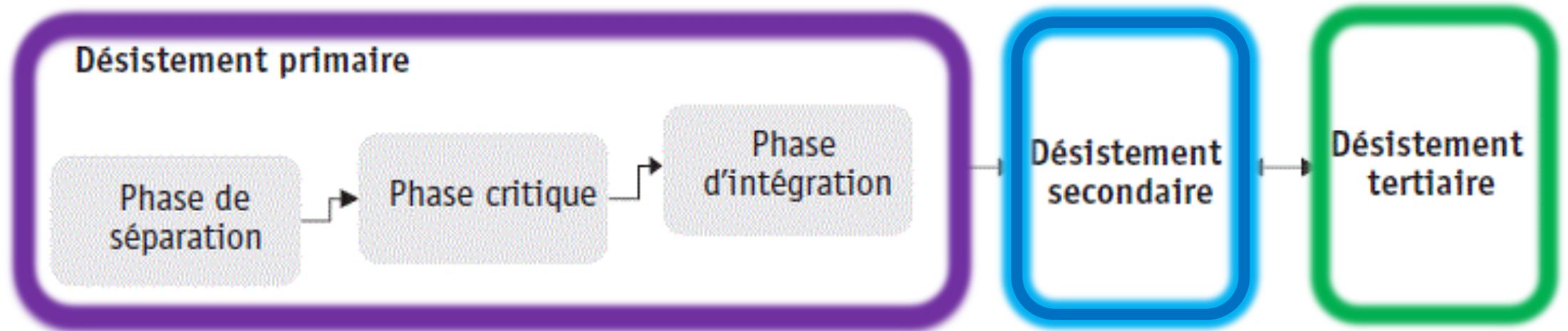
- Le chemin pour y parvenir leur échappe : G42 : « J'essaie de me refaire un but, me faire un bel avenir plus tard. Faque c'est ça mon but: me bâtir un avenir! » ou comme mentionne : F47 : « Je veux une vie stable, pis rangée avec mon chum, pis des amis normaux! Une vie qui a de l'allure, mais qu'est-ce que c'est être normal? J'ai comme le projet de retourner dans la société, mais j'ai encore de la misère avec ça »;
- Le fait d'être entre les deux est intolérable pour la plupart d'entre eux : G34 : « Si j'avais pas eu ça dans ma vie, j'aurais eu, j'aurais probablement fini mon secondaire cinq. J'aurais une belle job. Là rien pantoute! Je veux prouver que je ne suis pas un trou de cul, que je suis capable de faire des choses. Je n'ai pas toujours été un mauvais gars. Mais c'est dur ».

CES PROPOS CONFIRMENT QUE LE DÉSISTEMENT N'EST PAS FACILE, SURTOUT QUAND LE PROCESSUS DE CHANGEMENT IDENTITAIRE N'EST PAS COMPLÉTÉ

---

**FIGURE 1**

**Le processus de désistement du crime**



Modèle de Healy (2012), traduit par Villeneuve, F-Dufour et Turcotte (2020).



The End.

# CONCLUSION

---

- La plus grande contribution de notre étude est de mettre en exergue la trame narrative des désisteurs-en-devenir et de la distinguer de celle des désistés ou des persisteurs;
- Nos résultats montrent que les changements dans la trame narrative des jeunes judiciarisés **PRÉCÈDENT ET ACCOMPAGNENT** le processus de désistement du crime plutôt que d'en être le résultat;
- Ils montrent aussi que le processus de réinsertion sociale tel que défini par de Gaulejac et al (2007) semblent fonctionner à rebours: les individus commencent **D'ABORD** par la reprise des ressources symboliques de la société, ce qui leur permet **ENSUITE** d'avoir accès aux ressources économiques qui **ELLES** donnent accès aux ressources sociales



# POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- Il s'agit d'une donnée importante puisque, jusqu'à présent, la plupart des théories du désistement du crime avancent que c'est l'accès aux ressources économiques ou sociales qui crée le contrôle social informel qui conduit au désistement (Laub et Sampson, 2003; Sampson et Laub, 1993);
- Notre étude permet donc de clore le fameux débat de la poule ou de l'œuf dans l'étude du désistement (LeBel et coll., 2008) et montre **l'IMPORTANCE de SOUTENIR les jeunes adultes dans la construction d'une trame narrative** qui leur permet de rompre ou d'atténuer la douleur et les regrets associés à leur identité de contrevenants afin d'envisager comment ils et elles peuvent 'retourner dans la société' et se 'bâtir un but'

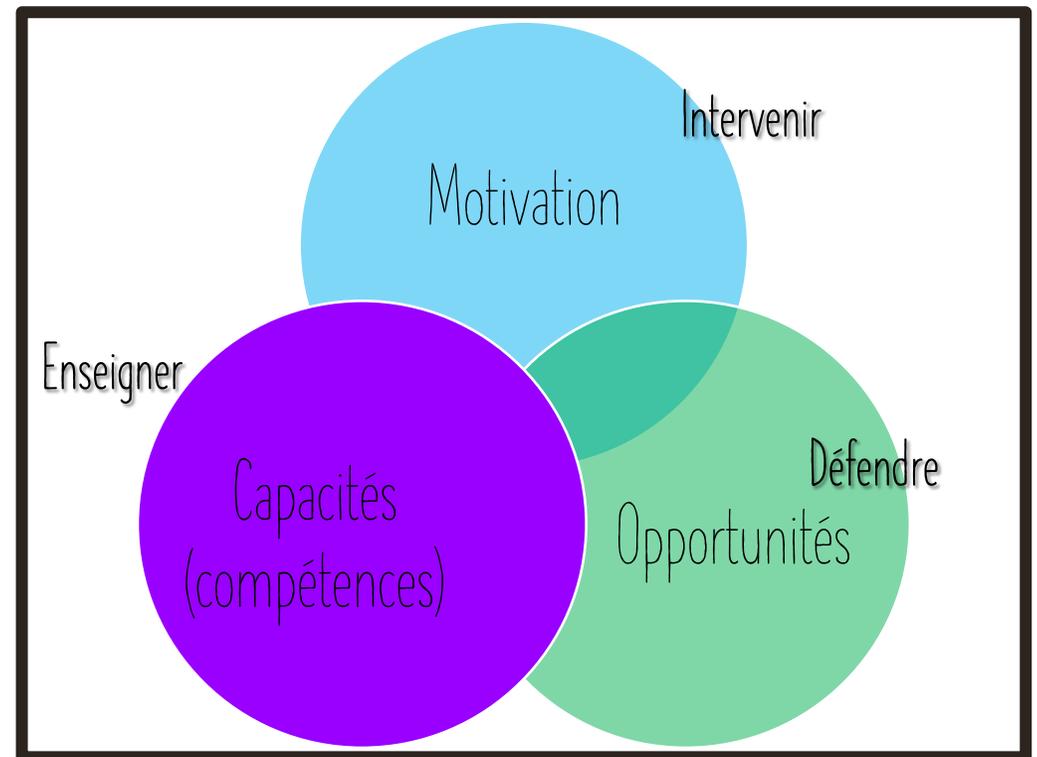
MERCI DE VOTRE ÉCOUTE ET LES  
RÉFÉRENCES DISPONIBLES SUR  
DEMANDE:  
ISABELLE.F-  
DUFOUR@FSE.ULAVAI.CA



# COMMENT FACILITER LE DÉSISTEMENT DU CRIME DES JEUNES ADULTES?

---

- Mettre l'accent sur le lien;
- Individualisent les interventions;
- Se centrer sur les forces et compétence du jeune adulte;
- S'impliquer dans la recherche d'opportunités artistiques, sportives, récréatives ou occupationnelles dans la communauté qui servent de leviers de changement;
- Se ranger du « côté » du jeune adulte et, au besoin, les défendre



Tiré de McNeill et al. (2012)